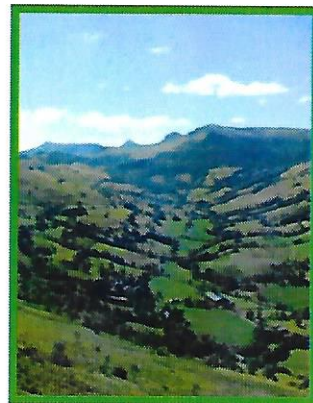


La Vallée du Mars au fil du temps....



n° 22

Janvier 2018

Prix : 2,50 euros

SOMMAIRE

Les pompiers du Falgoux p 2-3

Morceaux de vie au début du
XXème siècle par F. Yzorche :

Fait divers : meurtre à Lafarge en
1918 p 4

Annuaire général de France en
1929 pour les 3 communes p 5

Les électeurs de Paris - Election
1910 arrondissement de Mauriac
Les quartiers de Paris p 6-7

Un patrimoine fonctionnel :
le bail des bancs et chaises p 8-9

Les burons en héritage
Tranche de vie : Souvenirs de
Nadine Joncoux p 10
Alphonse Serre, buronnier
Témoignage de ses filles p 11

A la rencontre d'un médecin rural
autrefois : Dr Trazit p 12-13

« Quand l'automne sourit.. »
Article de J. Bourgade p 14

La vie quotidienne : la bujada p 15

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Un grand merci à tous pour votre soutien et vos encouragements. Déjà 11 ans d'existence pour ce bulletin !

J'ai eu l'occasion de rencontrer au cours de toutes ces années des gens formidables qui ont participé à cette grande aventure afin de préserver la mémoire de la vallée du Mars.

Les sujets ne manquent pas, pourtant il n'est pas facile de récolter des témoignages !

La vie autrefois, un objet, un métier, une légende, des personnages, le petit patrimoine...

Participez ! Témoignez !

Albert Einstein disait « Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain. »

Chaque moment possède sa valeur.

L'aube porte l'espoir.

La nuit porte conseil.

La nouvelle année porte le renouveau.

Tous mes vœux vous accompagnent pour 2018.

Bonne lecture.

**Françoise PICOT
née FAUCHER**

*Parler de nos ancêtres, c'est les faire revivre.
Ne rien dire, c'est les oublier !!*



Les sapeurs pompiers du Falgoux

En 2005, sur la place du Vaultmier.

De gauche à droite :

M. Cheyvialle

M. Lapeyre

Ph. Serre

Aber Valarcher

JP. Serre

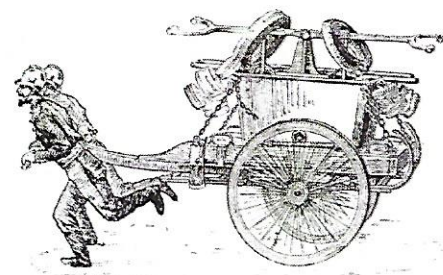
A. Cheyvialle

D. Lapeyre



Rendons hommage au courage et au dévouement de ces sapeurs pompiers volontaires.

En 1959, la municipalité du Falgoux fit l'acquisition d'une sirène type NP3, puissance 6 CV avec une portée d'alarme de 3 km pour le prix net de 160.000 anciens francs. Elle fonctionne toujours de nos jours.

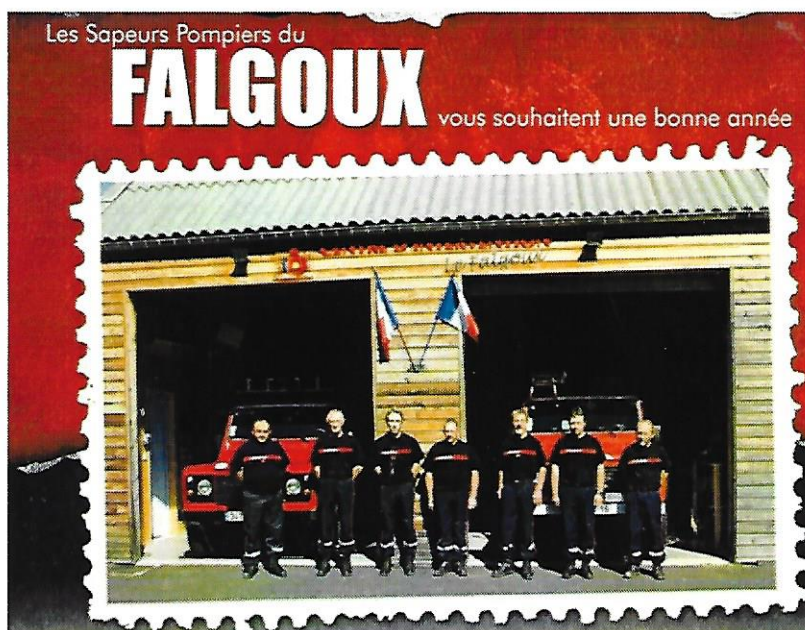


Les pompiers du Falgoux disposaient à une époque d'une pompe à bras (voir illustration ci-dessus).

On peut l'apercevoir sur la photo.



Elle a été remplacée par une pompe à moteur récupérée par M. Rongier après la guerre et qui en a fait don à la commune.



En 2013, les sapeurs pompiers du Falgoux présentaient leurs vœux à la population.

De gauche à droite :

F. Tissandier

M. Lapeyre

A. Cheyvialle

A. Valarcher

M. Cheyvialle

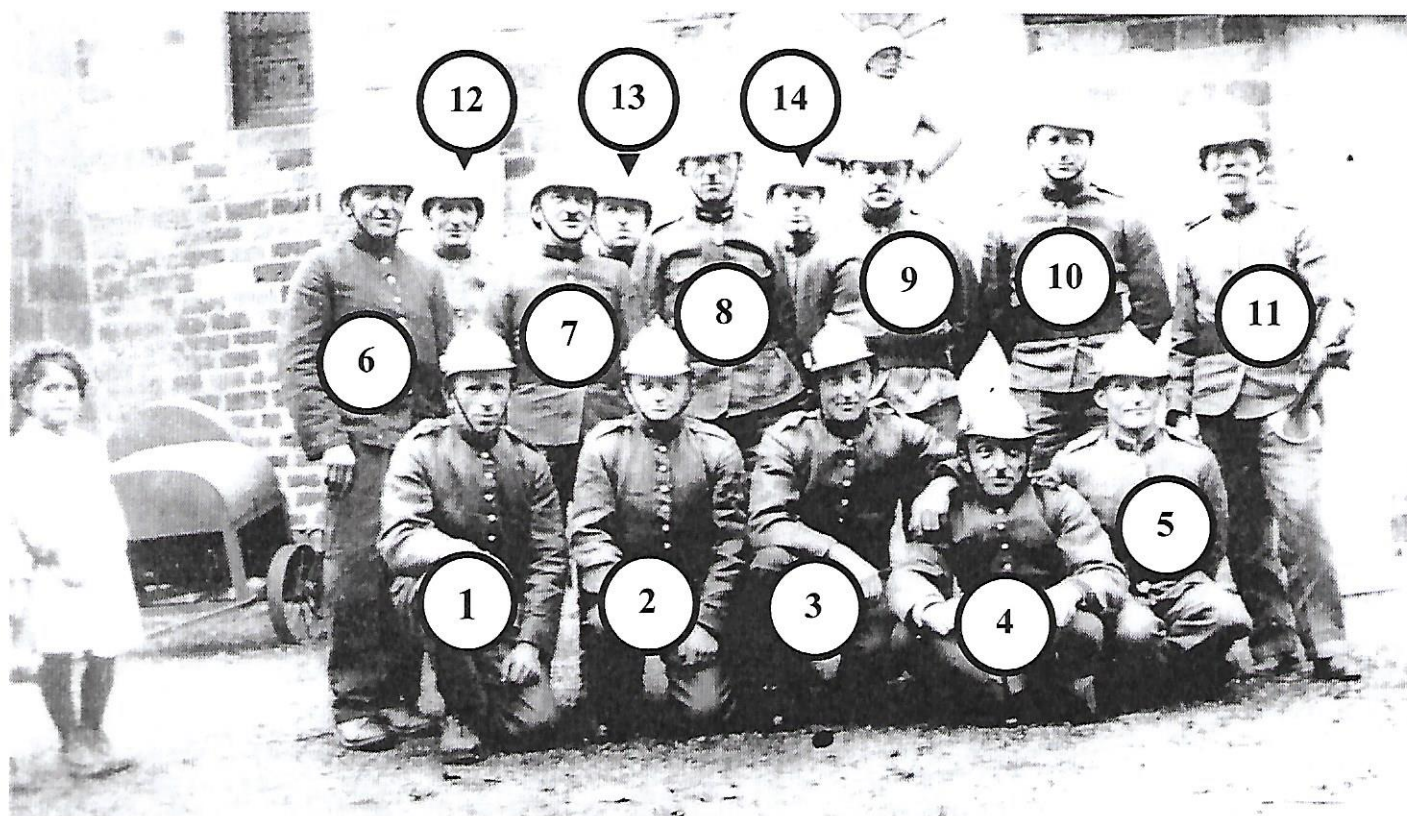
JP. Serre

D. Lapeyre

Ci-dessous, une photo des pompiers du Falgoux vers 1950 (ou peut être antérieurement).
Grace à la mémoire collective, ils ont pu être identifiés :

1. Eugène Serre (père de Minus)
2. Julien Vizet
3. Pierre Faux
4. René Gibert
5. Louis Vizet
6. Jean-Marie Maisonneuve le cordonnier, dit le Bouif
7. André Gibert
8. Gustave Ythier
9. Henri Porte
10. Eugène Fabre, le boulanger
11. Jean-Marie Vidal
12. Jean Delzongle, le coiffeur
13. Jean-Marie Serre, le boucher dit Fineuil (oncle de Minus)
14. Firmin Boudias

*Merci à tous ceux qui ont participé à ce travail de mémoire (photo et identification) :
Anne-Marie Begeault, Denise Dumas, Denise Rigaud, Daniel Ferrand, JP. Verger*



Quelqu'un peut-il identifier la petite fille qui pose près des pompiers ?

Petits morceaux de vie au début du XXème siècle dans la vallée du Mars. Documents recueillis par François Yzorche que nous remercions pour son partage.

Faits divers en 1918

Cette année 1918 commençait très mal dans la vallée du Mars. En effet, début janvier, un jeudi soir, un crime affreux a été perpétré dans le petit hameau de Lafarge, en face de Colture.

Le crime a créé une profonde émotion étant donné la personnalité sympathique de la victime.

Voici les faits tels qu'ils ont été racontés :

Il était 6h du soir, le brave père Rochelly n'était pas rentré de son étable située à environ 200 mètres du village. Inquiets, des voisins s'y rendirent et trouvèrent l'étable et la grange fermées. Ils réussirent à ouvrir la porte de la grange. Un horrible spectacle s'offre alors à leurs yeux : à terre, renversé sur une botte de foin, la tête dans une mare de sang, gisait le corps du vénérable vieillard. La figure, la tête, le cou étaient balafrés et tailladés de coups de couteau.

Le père Rochelly avait été lâchement assassiné. L'auteur, pas de doute, c'était celui qui l'avait accompagné à l'étable et l'avait aidé à soigner le bétail, le sourd muet Jean-Marie P. qui rodait par là depuis deux ou trois jours. Il a dû vouloir chercher de l'argent sur le pauvre malheureux. On devine la fin atroce de ce dernier.

Jean Rochelly avait 72 ans. Il avait mené une vie de labeur et jouissait d'une profonde sympathie. Veuf depuis 2 ou 3 ans, il avait perdu son dernier soutien, son fils, mort à la guerre.

L'épreuve avait été très dure. Il avait deux filles : l'aînée était veuve, mère de cinq enfants et habitait St Rémy. La seconde avait dû s'absenter pour suivre un traitement.

L'assassin, sur les routes du Cantal, tout le monde le connaît. C'est un colosse dépenaillé dont le chapeau couvrait mal une longue tignasse, avec une barbe hirsute et sale qui lui cachait en partie le visage. Il avait le regard égaré et des gestes désordonnés. Il était né à Colture il y a 43 ans. Jeune, il était sourd et muet mais sympathique. Il comprenait, il écrivait et lisait et se plaçait comme domestique. Puis il devint vagabond. Violent et colérique, d'une force peu commune, il avait déjà accompli quelques exploits.

Son crime commis, il partit sur la route des Aldières où il s'arrêta pour se désaltérer.

Le lendemain matin, des citoyens courageux l'arrêtèrent à Pépanie. En attendant le parquet, il fut conduit par les gendarmes sur les lieux du meurtre, au milieu d'un concert de réprobation.

Lui, demeura impassible, semblant ne se rappeler de rien.

Le parquet de Mauriac procéda à l'interrogatoire.

L'assassin répond par écrit et avoue sans détour avoir tué, seul, Rochelly. Il avoue avoir tué pour de l'argent, « parce qu'il est pauvre et qu'il avait besoin d'argent ».

Pour assommer Rochelly, il avait pris un gros bâton qui servait à fermer la porte de la grange, et lui en asséna plusieurs coups. On constata quatre fractures du crâne. Rochelly ne bougeant plus, P. continua à donner leurs rations aux animaux, sortit le fumier, puis se retira quand son travail fut fini. Il descendit à Lafarge, alla taper en vain à la porte de chez Rochelly, rentra les poules et ferma leur local. Il passa chez une voisine. Il était étonné de ne pas trouver Rochelly qui devait le payer et le faire souper. Puis il repartit.

Un petit rectangle de neige avait été enlevé dans un pré. Voulait-il revenir de nuit pour enterrer le corps ?

L'autopsie fut faite par un médecin de Salers. Les obsèques se déroulèrent au milieu d'une affluence considérable. L'assassin fut condamné par la cour d'assise du Cantal à 5 ans de réclusion et 20 ans d'interdiction de séjour.

En 1929, l'annuaire général de France nous fait rêver !

Voici nos 3 communes :

Le Falgoux

695 habitants

Foires : le 28 août et le 19 décembre.

Curé : Abbé Rouchon

Maire : J. Maisonneuve

Aubergistes : Arnal, Mas, Vizet, Fabre

Boucher : Vidal

Boulangers : Fabre, Faux

Epiciers : Veuve Gilbert, Mathieu, Vizet, Dumas

Forgerons : Ythier Frères, Chanut Pierre

Hôtels : Lavialle, Vizet, Vidal

Modiste : Mme Dumas

Scieries : Jacquier, Berger, Valarcher, Rispal

Voituriers : Dumas, Mathieu, Faux, Vizet, Chambon

Principaux cultivateurs : Lavergne, Chaumeil, Vidal Pierre-Antoine, Garinot, Maisonneuve, Vidal Antoine

**1667 habitants dans les 3 communes !
Nous sommes loin du compte en 2017.**

Le Vaultmier

511 habitants

Fête patronale : 15 août et 23 septembre

Maire : F. Albessard

Notaire : Peyrac

Aubergiste : Veuve Auberty

Charron-forgeron : Jean Dufayet

Couturière : Mme Angéline Roche

Epiciers : Serre, Rouchy Antoine

Fabricant de fromage : Industrie fromagère Raymond-Fenolhac

Hôtels : Albessard, Jarrige

Meunier : Lample

Modiste : Melle Jeanne Chanut

Sabotiers : A. Serre, J. Lample

Scierie : Chavaroché

Tabac : Angéline Rouchy

Vins en gros : P.M. Lemmet

Voitures publiques : autobus pour Mauriac : Jean Dumas, François Chambon, Jean Faure, A. Vizet

Principaux cultivateurs : Albessard, Jean-Marie Dufayet, Fabre, C. Jarrige, Juge, F. Mathieu, A. Raoux, A. Meynial, Géraud Mathieu

Saint-Vincent

461 habitants

Foire : 17 décembre - fête patronale : dimanche qui suivait le 2 juillet

Maire : A. Sargès

Cafetiers : L. Mathieu, Maisonneuve, Maury

Epiciers : Borderie, Faucher, J. Faure, Jarrige, Vesein, Maisonneuve

Forgeron : L. Mathieu

Scierie : Antoine Mathieu

Principaux cultivateurs : Arnal, Chabrier, Chanut, Desonge, Frayssinier, Lacombe, Meynial, Chambon, Chaulet, Altier

Château de Chanterelle : Peyrac-Destour

Château de St Vincent : Du Fayet de la Tour

Un aperçu des électeurs de Paris originaires de la vallée du Mars (Elections 1910 arrondissement de Mauriac)

Aux élections dans l'arrondissement de Mauriac, Fernand Brun est élu de justesse face à Fontielles, après ballottage :

	Brun	Fontielles
Le Falgoux	125	55
St Vincent	105	44
Le Vaulmier	48	49
Total arrondissement	5831	5825

Le Falgoux

Rue de la Roquette : au 34, Borderie, vins - au 9, Tissandier.
Rue Richard Lenoir au 38, JM Rongier et Antoine Rongier - au 51, Jean Maisonneuve.
Rue de Lappe : au 21, Duche et Rodde - au 24, Vidal - au 28, Salesse.
Passage Thierré : au 10 Pierre Amiot - au 9, Sarret.
Rue château des rentiers : au 114, Joncoux - au 128, Penet.
Rue Julien Lacroix : au 35, Bergeron et Valarcher.
Place Voltaire : au 5, G. Vidal.
Rue Notre Dame de Nazareth : au 78, E. Bergeron.
Rue des Rosiers : au 1, Vidal - au 31, Besson.
Rue des 3 bornes : au 33, Laval.
Faubourg St Antoine : au 319, Gibert.
Rue Godefroy-Cavaignac : JM Chambron.
Rue Baudricourt : au 6, Juillard.
Rue de la chapelle : au 29, Rodde.
Avenue de la Motte-Piquet : au 13, Izorche.
Avenue de St Ouen : au 95, Borderie.

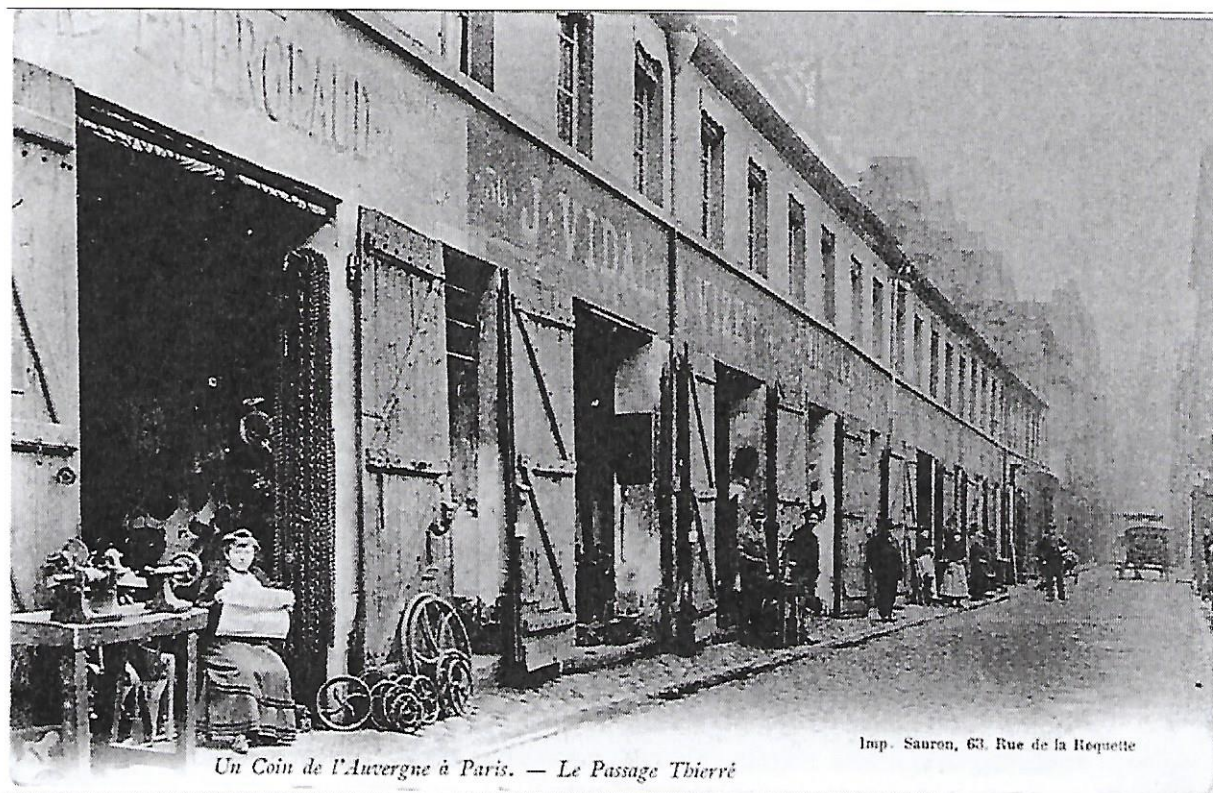
Ce qui est intéressant, c'est la liste des votants, électeurs de Paris, originaires de la vallée du Mars. On voit que nos compatriotes étaient très groupés :

Le Vaulmier

Passage Thierré : au 11, Jarrige - Murat - Vidal - Recuausser dit Randier - Ph. Rongier - L. Rodde - P. et A. Rongier, au 9, Vidal - au 32, A. Vizet - Vidal père et fils - au 33, Chanut.
Rue de Lappe : au 22, Mathieu - au 26, U. Lafarge (Secrétaire Général de la Chambre Syndicale des fers et métaux).
Rue Monte Christo : au 14, Fageol.
Rue Godefroy-Cavaignac : au 18, Borderie - au 29, P. Vizet.
Rue de la corderie : au 11, Vidal.
Boulevard Richard Lenoir : au 32, A. Borderie d'Espinouze.
Rue de la Roquette : au 38, Valarcher - au 75, F. Pigeat.
Rue des Gravilliers : au 5, JM. Robert.
Avenue de la Défense : au 33, Dufayet.
Puteaux, avenue de la Défense : au 33, A. Lavialle, entrepreneur.

Saint-Vincent

Rue de Lappe : au 3, L. Gauthier - au 23, Raoux.
Rue Réaumur : J. Maisonneuve.
Passage des tallendiers, au 5 J. Vizet
Rue des tallendiers : au 2, H. Lafarge - au 13, A. Lafarge et G. Chevalier
Rue Jacques Cœur : au 9, A. Lafarge
Passage Ménilmontant, au 14, Vizet
Rue de l'Avre-Martin : au 5, F. Peuch
Boulevard Diderot : au 27, Ribbes
Rue Poussin : au 4, Maisonneuve (Pharmacien)
Rue Turbigo : au 30, Louis Peuch (Conseiller Municipal de Paris)



Un Coin de l'Auvergne à Paris. — Le Passage Thierré

Imp. Sauron, 63, Rue de la Roquette

Sur la carte postale ci-dessus représentant une vue du passage Thierré, on peut noter les enseignes VIDAL et VIZET (originaires du Vaulmier)

Au XIX^{ème} siècle, beaucoup ont créé des commerces de métaux (Balzac les évoque). Le 11^{ème} arrondissement, la Bastille était leur point de ralliement, et ils s'installaient rue de Lappe, rue Daval, rue de la Roquette etc... Il y a même une cour nommée "Cour du Cantal" près de la rue de Lappe.

Un petit rappel :

« Vers 1890, de rudes gars du Falgoux, du Vaulmier, de Saint-Vincent et de Trizac, de Mousages et de Riom-ès-Montagnes, arrivèrent à Paris, riches de leur seul courage. Ils couchaient à six, à dix, dans des chambrées à huit sous la nuit, et le dernier rentré devait enjamber trois ou quatre dormeurs avant de gagner sa place. A l'aube, ils étaient passage Thierré et allaient livrer à la fonderie de Saint-Denis de lourdes voitures de ferrailles chargées à en faire casser les roues, et qu'ils tiraient de l'épaule et du corps sur le pavé parisien, moyennant un salaire assez maigre, sur quoi ils trouvaient pourtant le moyen de faire des économies pour s'établir un jour. Ce jour vint pour les forts, c'est à dire pour beaucoup. Ils eurent une remise ou ils travaillaient, seuls avec leur femme, dans d'obscurs rez-de-chaussée, ou, parfois avec un jeune commis. Patiemment, les ferrailles étaient démontées, triées, empilées; les tas montaient chaque jour, comme une crue lente mais régulière, et, quand il y avait une certaine quantité de métal, ils allaient le vendre à la fonderie.

Puis l'industrie métallurgique se développa, les déchets augmentèrent, et les ferrailleurs achetèrent la tournure de cuivre, l'aluminium, le laiton par tonnes aux usines, payant comptant et vendant à terme. Pour enlever, il fallait arriver le premier. »

Extraits de l'article « *regards et vie d'Auvergne* » de Alain Michel.

Un patrimoine fonctionnel, témoin de la sociologie villageoise

Au Moyen Âge, les fidèles assistent debout aux offices de la paroisse.

Au XIII^e siècle, des bancs en pierre apparaissent dans les églises. D'abord placés le long des murs latéraux, ils sont disposés au sein de la nef et fixés au sol. Progressivement, les bancs en bois les remplacent pour se généraliser au XV^e siècle.

Les seigneurs avaient généralement leur banc d'église réservé au premier rang de la nef ou parfois même dans le chœur.

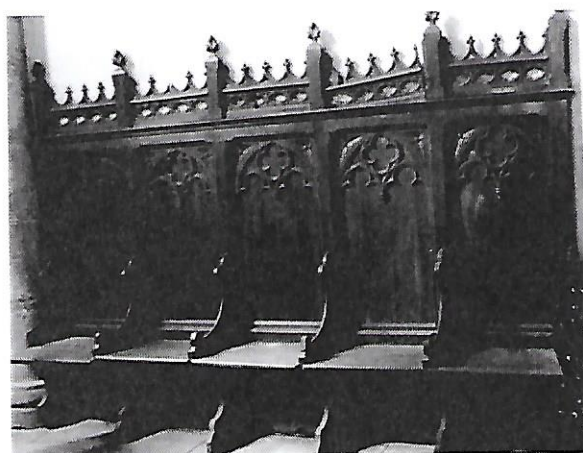
Ces bancs sont partiellement et progressivement remplacés par les chaises apportées par chaque particulier. Mais cette pratique entraîne une lutte pour obtenir les meilleures places, si bien qu'est mis en place le **bail des bancs et chaises** (location par les fabriques qui leur assure une bonne partie de leurs ressources financières). À partir du XVI^e siècle sont ainsi mis à la disposition, selon un ordre fixé par le *coutumier*, des bancs ou chaises en bois loués au fermier adjudicataire de la « *ferme des chaises* » ou au *marguillier*, les prix fixes (majorés lors de messes solennelles) étant perçus par le *chaisier*.

Cette coutume du bail des bancs et des chaises dans les églises se codifie au milieu du XVIII^e siècle et ce mobilier devient au XIX^e siècle un bien de consommation commun, chaises et bancs étant progressivement mis à disposition gratuitement. Mais il reste d'usage pour les notables de la paroisse d'être propriétaires dans les premiers rangs de leurs chaises avec prie-Dieu sur lesquels ils font graver leurs noms sur des plaques de métal (généralement en cuivre) ou émaillées vissées au dossier des chaises. Après le concile Vatican II, il est progressivement abandonné l'usage de ces prie-Dieu dans les églises au profit de simples bancs ou chaises. (Source Wikipédia).

Les revenus de la fabrique provenaient non seulement des quêtes et offrandes mais aussi de la location des **places de bancs dans l'église** qui était aussi un revenu régulier (bien souvent perçu annuellement à date fixe) pour la Fabrique.

Aussi, les fidèles qui avaient en location un fauteuil ou une chaise l'emmenaient-ils et la ramenaient-ils avant et après chaque office. Au Falgoux, le registre des chaises débute en 1837 et détaille les places affermées en fonction des emplacements dans le chœur, dans les chapelles et sur la tribune, pour des sommes allant de 0.50 F à 16 F. Plus de cent places étaient prépayées au Falgoux, les noms des personnes étant soigneusement notés dans le registre en fonction de leur localisation dans l'église.

(Revue Patrimoine en Haute-Auvergne - N°32 « s'asseoir à l'église » Pascale Moulier).



Les stalles du chœur (Le Falgoux)



Chaise de Mme Henriette Fabre

Les documents émanant du Conseil de Fabrique du Falgoux sont très intéressants car ils nous apportent une vision de l'activité religieuse du village. C'est le cas pour « *l'occupation des places dans l'église du Falgoux en 1837* » où de nombreuses familles sont représentées. (Document transmis par JP. Verger)

Occupation des places dans l'église du Falgoux en 1837 (Conseil de Fabrique)

Stalles Du Cœur	Jean Hugary (Lacombe) Georges Rongier (Franconèche) Jacques Lavergne (La Marethie) Antoine Vizet (Lacombe) Jean Sourzat (Le Tahoul) Jean Chatonnier (Le Vizet) Jean-Marie Rongier (La Jarrige)	Antoine Lavergne (La Marethie) Pierre Vidal (Le Cuzou) Jean Borderie (La Pebrelie) François Mauriot (Le Cher Soubro) Jean Chambon (Le Cher Soutro)	Jean Chanut (Le Meynial) Antoine Rodde (La Chaze) François Lapeyre ((La Chaze) Jean Valarcher (La Chaze) Jean Borderie (La Pebrelie) Michel Rongier (La Renaudie) Jean Brousse (La Marethie) Michel Chabanon (Le Tahoul)
Table de la communion 1er banc	Jean Gibert (La Jarrige) Jean Serre (Le Vizet) François Sabatier (Franconèche)	Jean Chanut (Le Tahoul) Pierre Valarcher (La Chaze) Jean Sourzat (Le Tahoul)	François Bergeron ((La Chaze) Jacques Bergeron (Le Tahoul) Augustin Sarret (La Chaze)
Chapelle Notre Dame	François Vidal (Besse) Michel Chabanon (Le Tahoul) Antoinette Charbonnel (Jarrige) Jeanne Salesse (La Renaudie) Catherine Salesse (La Chaze)	Catherine Fontolive (Fontolive) Marguerite Vizet (Le Tahoul) Antoinette Vidal (Cher Soutro) Angélique Hugar (Franconèche) Marguerite Borderie (La Chaze)	Jeanne Fabre (Le Salins) Sophie Rodde (La Chaze) Suzanne Lemmet (Franconèche) Jeanne Ribes (Besse) Antoinette Chevalier (Fontolive)
Face à la chaire	Catherine Vidal (La Renaudie) Louise Gibert (Le Cuzou) Elise Chanut (La Chaze) Antoinette Borderie (La Pebrelie)	Anne Chambon (Cher Soubro) Jeanne Lajarrige (Cher Soubro) Marie Rancillac (Cher Soubro)	François Sarret (Fontolive) Jean Charbonnel (La Jarrige)
Chapelle Saint Barthélémy	Antoine Lavergne (La Marethie) Marguerite Besson (La Chaze) Jeanne Vidal (La Chaze) Jeanne Colombier (La Marethie)	Antoine Colombier (Besse) Jeanne Ferran (La Chaze) Jeanne Bergeron (La Chaze) Jeanne Vidal (Le Boisvieil) François Vizet (Laspalière)	Elisabeth Vidal (La Chaze) Jean Chabanon (La Chaze) Jean Lajarige (La Marethie) Pierre Maisonneuve (Fontolive)
Au-dessus de l'escalier de la tribune	Marie Rey (La Jarrige) Marguerite Valarcher (le bourg) Jeanne Vizet (Fontolive) Antoinette Chanut (Lacombe)	Pierre Chanut (La Franconèche) Jean Raboison (La Franco- nèche) Jean Gaillard (La Pebrelie)	Jean Besson (Le Croujou) Jeames Vidal (le bourg) Elise Valarcher (La Chaze) Jeanne Valarcher (Cher Soubro)
Angle de la chapelle de M. le curé	François Besson (La Chaze) Pierre Chaumeil (Le Boisvieil) François Vidal (Besse) Pierre Vidal (Neyrestan)	Jean Chanut (Le Meynial) Blaise Fontolive (Fontolive) Marie Mathieu (le Cher Soubro)	Antoinette Rongier (Le Vizet) Marie Serre (le bourg) Jean Brousse (La Morethie)
Au dessous de la chaire	Elisabeth Pagès (Le Vizet) Marie Vidal (le bourg) Marie Besson (Neyrestan)	Antoinette Colombier (Besse) Antoinette Malbec (Le Tahoul) Anne Borderie (La Pebrelie) Marie Chanut (Le Coin)	Marguerite Valade (Franconèche) Marie Lapeyre (La Chaze)
Chapelle de Lege devant l'autel	Antoine Chevalier (Lacombe) François Valarcher (Franconèche) Jean Rancillac (Cher Soubro) Georges Borderie (Le Vizet) Antoine Chanut (La Chaze) Jeanne Bergeron (La Chaze)	Jean Sabatier (Fontolive) François Hugary (Franconèche) François Chambon (Meynial) James Colombier (Besse) Jean Andrieux (Rochemonteil) Jeanne Chevalier (Cher Soubro)	Jean Vidal (Lacombe) Pierre Vizet (Fontolive) Antoine Fabre (Cher Soubro) Catherine Rancillac (Franconèche) Bertrand Lavergne (le bourg) Cirgues Maleprade (Cher Soubro)

Les burons en héritage

Tranche de vie : Témoignage de Nadine Joncoux

Mes parents, Antonin et Odette Joncoux exploitaient une ferme au Meynial, commune du Vaulmier. Mon oncle Jules et ma tante Anaïs fabriquaient le fromage à la ferme d'à côté. De mai à octobre, les troupeaux montaient à l'estive et le fromage était fabriqué au buron de Peyre-Longue 1 à 1310 m d'altitude.

J'étais enfant. Je vous parle des années 1954 à 1970.

Je me souviens très bien : le départ pour la montagne (comme on disait) se faisait toujours un jeudi, jour de repos de enfants, car tout le monde était de la partie, et avec quelle joie pour nous, les « petiots » !

Il fallait accompagner veaux, vaches, cochons, mais aussi l'âne avec sa carriole, les bœufs avec le char rempli de matériel et de victuailles, sans oublier le tonneau de vin.

Le vacher, le boutiller, le pâtre allaient passer de longs mois sur les terres d'estive.

Les gens et les animaux empruntaient une piste, passaient devant la croix de l'Angle (peut-être pour une bénédiction du troupeau). Nous faisons alors un petit « coucou » aux gens de la vallée. Même les cochons connaissaient la route. Ils étaient engraisés au bon petit lait et redescendaient dans la vallée en même temps que les vaches.

Arrivés au buron, après installation, un repas était pris tous ensemble.

Puis nous redescendions au village.

Avec ma tante, nous montions régulièrement rendre visite aux buronniers, ces hommes méritants de la montagne, pour leur apporter de la nourriture. C'était notre promenade du dimanche !

Nous étions toujours bien accueillis et nous partagions les nouvelles de la vallée.

Quel bonheur de boire le bon lait chaud sorti du pis de la vache !

Je me souviens particulièrement du vacher

Alphonse Serre.

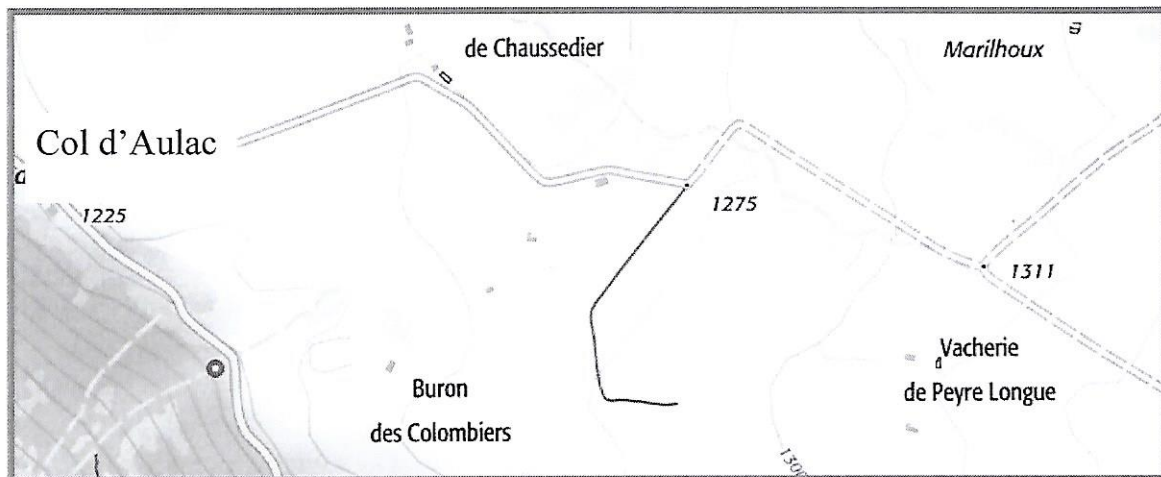
Quand les hommes et les bêtes redescendaient en octobre, j'aimais partager un moment avec lui, après l'école, en buvant un bol de caillé accompagné de pain bis.

D'après le recensement effectué par Aspect, la date de construction du buron de Peyre-Longue 1 daterait de 1780.



Que de bons souvenirs !

Je pense que la fabrication du fromage au buron de Peyre-Longue a pris fin vers 1980.



Alphonse SERRE, un buronnier de la vallée du Mars.

Un grand merci à **Denise et Thérèse**, ses filles, qui nous rapportent ci-dessous leurs souvenirs d'enfance.

Notre père, Alphonse Serre a exercé le métier de vacher-fromager durant toute sa vie, et ce dans diverses fermes, dont celle de la famille Joncoux au Meynial du Vaulmier.

C'était un travail très dur, qui l'obligeait à être éloigné de sa famille durant tous les mois d'été qui correspondent à la période de transhumance.

Le vacher, le boutillier et le pâtre étaient logés dans les burons où le confort était plus que rudimentaire.

Lorsqu'un orage violent se déclarait, nous avions peur pour eux qui effectuaient la traite dans le parc sous les éléments déchaînés. Ils revenaient au buron portant la lourde gerle, dans leurs vêtements trempés.

Nous, ses enfants, ressentions durement cette absence, d'autant que son seul moment de repos hebdomadaire était du dimanche en fin de matinée jusqu'à quinze heures, afin qu'il soit de retour pour la traite.

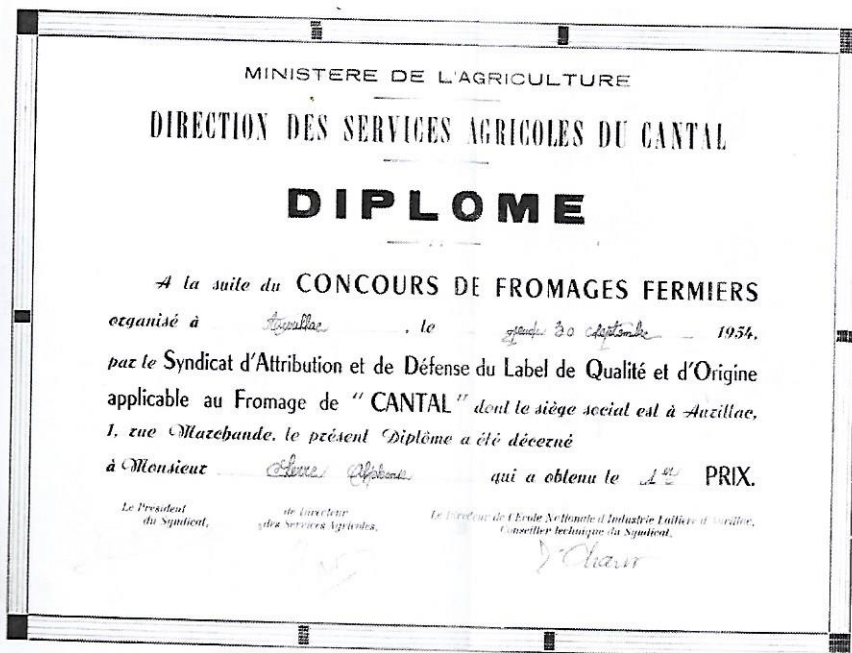
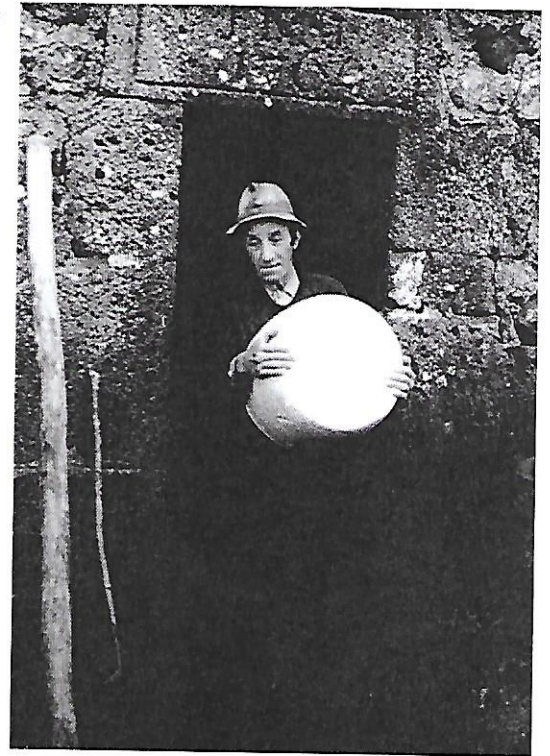
C'était pour lui l'occasion d'être parmi nous, de partager un repas, de prendre son linge propre et sa réserve de tabac.

Nous lui rendions visite parfois lorsqu'il faisait beau. C'était pour nous l'occasion de déguster la patranque ou l'aligot confectionnés par ses soins, accompagnés d'une salade qu'il avait à cœur de repiquer sur le petit bout de terre attenant au buron.

Il nous arrivait aussi de dormir là-haut, ce qui était très insécurisant les jours de brouillard.

Malgré tout, notre père aimait beaucoup son travail et le faisait avec amour et rigueur, ce qui lui a valu d'être distingué à plusieurs reprises lors de divers concours.

Nous gardons toujours la saveur d'un fromage à la croûte fleurie, orangée, qui pour nous n'existe plus aujourd'hui.



Diplôme décerné à M. Alphonse Serre en 1954

Article La Montagne 1978 Médaille d'honneur agricole à M. Alphonse Serre

M. Serre, 62 ans, vacher-fromager depuis l'âge de 12 ans, est depuis peu à la retraite. Une retraite bien méritée pour un homme qui a collectionné au cours de sa longue carrière quantité de premiers prix dans les divers concours départementaux.

Une médaille d'honneur agricole est une récompense ô combien méritée de près d'un demi-siècle de labeur.

A la rencontre d'un médecin rural autrefois

Nadine Joncoux se souvient de la naissance de sa sœur au Meynial. Petite fille, elle croyait que le bébé était apporté dans la grande sacoche du Docteur Trazit. Ce dernier habite toujours à Trizac. Nous sommes allées le rencontrer.

Le docteur **Lucien TRAZIT** témoigne de ses 38 ans de médecine rurale à Trizac et ses alentours. Il a succédé au Docteur LAFARGE qui lui a transmis sa clientèle.

La vallée du Mars, il la connaît bien pour l'avoir arpentée jour et nuit, en voiture, à pied et même à cheval de 1952 à 1990.

Ils se rappelle les familles de cette vallée, très nombreuses, avec qui il a créé des liens très forts, amicaux souvent.

Autrefois, les villages avaient leur médecin de famille.

Il était un peu comme le curé, il savait tout : les problèmes de santé mais aussi les petits tracas quotidiens. Parfois il suivait trois générations dans la même maison.

Le médecin était écouté comme un oracle et il était aussi le gardien des secrets de famille.

Il devait parfois s'improviser psychologue ou assistante sociale.

La vie de famille et la vie professionnelle se confondaient pour le médecin de campagne et pour son épouse qui remplissait le



Le docteur TRAZIT a conservé un cahier où il a noté tous les accouchements qu'il a suivis ou réalisés lui même au domicile de ses patients.

Il nous a transmis les noms et les dates de tous ces accouchements qui ont lieu à Saint-Vincent de Salers, au Vaulmier et au Falgoux.

Tous les noms des nouveau-nés ne peuvent être cités dans cet article car la liste est trop longue (31 à St Vincent, 46 au Vaulmier et 48 au Falgoux) mais l'on retrouve la plupart des noms de familles connus dans la vallée.

« Jadis, je travaillais tous les jours, parfois la nuit, week-end compris. Il n'y avait pas de service de garde !

A la maison, le téléphone sonnait tôt le matin, dès 7 h, et même parfois la nuit. Avant 1970, il n'y avait pas encore la route entre Trizac et le Falgoux via le col d'Aulac et il fallait alors descendre par la route via Moussage et Pons avant de remonter toute la vallée. Cela faisait un parcours assez long et souvent périlleux en hiver.

Je partais pour un ou deux rendez-vous mais finalement réalisais de nombreuses visites non prévues. En effet les nouvelles circulaient vite et quand mon passage dans la vallée était annoncé, il était convenu que les familles accrochaient un tissu blanc à leur fenêtre ou à un arbre devant leur maison. Cela voulait dire que je devais m'y arrêter car on avait besoin de mes services.

Alors, je passais souvent toute la journée voire une partie de la nuit dans la vallée du Mars.

Le docteur Trazit garde quelques souvenirs pittoresques de ses déplacements dans la vallée du Mars.

« Un jour je suis parti en voiture effectuer des visites dans la vallée et soudain, une vache qui avait glissé d'un talus, est tombée sur ma voiture sans que je puisse l'éviter. La pauvre bête s'écrasa lourdement sur le pare-brise qui se cassa net et elle saignait abondamment.

Moi-même, je fus légèrement blessé aux cotes suite au choc. Bien sûr, je fus dépanné rapidement mais ne pus terminer mes visites du jour.

La voiture resta sur place et il y avait sur les sièges des traces de sang.

Les habitants de la vallée qui passèrent sur le lieu de l'accident, reconnurent ma voiture et en voyant le sang, crurent que j'étais décédé !

La nouvelle de mon décès se répandit comme une trainée de poudre. Des messes furent même organisées en mon souvenir !

Quelques semaines plus tard, alors que j'effectuais une visite à La Chaze au Falgoux, une vieille dame à sa fenêtre me reconnaissant au passage s'écria : « Mais, c'est Trazit !! il n'est pas mort celui là !! »

« Dans les années 1980, j'ai pris un associé afin de m'aider dans tous les déplacements qui me prenaient beaucoup de temps. Un jour, un habitant du Vaulmier appela au cabinet pour demander mon passage. J'étais en déplacement et ce fut mon associé qui s'y rendit. Mais mon patient, habitué à me voir, n'accepta pas la venue de mon associé ! Il jeta une pierre sur le pare-brise de la voiture et il y eut des éclats de verre sur les sièges.

La gendarmerie vint constater les faits et je fut appelé à la rescousse pour retrouver le patient réfugié dans les bois du Vaulmier.

Je réussis à le retrouver et à le ramener à son domicile où je pus l'examiner . »



Quelques années après sa retraite en 1990, le Docteur TRAZIT aimait retourner dans la vallée du Mars qu'il affectionnait particulièrement pour s'y promener.

Dans chaque village traversé, les gens l'arrêtaient au passage et lui demandaient de rentrer chez eux afin de remémorer les souvenirs.

La photo ci-dessus illustre bien le médecin autrefois bravant la météo peu clémente pour se rendre au chevet de ses patients.

Le Dr Trazit raconte qu'il lui est arrivé de faire ses visites dans la vallée du Mars à cheval.

Parti de Trizac le matin, et revenu à son domicile le soir, le cheval était tellement fatigué que le docteur ne savait pas s'il pourrait faire tout le trajet du retour !

**« Quand l'automne sourit..... » par Justin Bourgeade
(parution dans La Montagne le 19 octobre 1953)***Article transmis par M. Félix Verdier***La féerie de la vallée du Mars**

Si vous êtes peintre paysagiste, n'hésitez pas à faire le déplacement dans la vallée du Mars, en amont de Pons. Il est probable d'ailleurs que vous ne « croquerez » rien du tout car trop de tableaux tous plus beaux les uns que les autres s'offrent à votre regard ! Assurément, c'est beau et difficile à enfermer dans quelques centimètres carrés de toile.

Dès Neyrecombe, avant de vous laisser happer par la descente, vous êtes fasciné par la svelte pyramide du Puy Mary qui apparaît d'un bleu sombre au bout de la vallée du Mars. Deux lacets semblent passer autour de sa taille : l'un qui l'enserre à la base : la route du Pas de Peyrol à Mandailles; l'autre qui semble le ficeler jusqu'au sommet comme un œuf de Pâques : le sentier d'excursionnistes, si controversé, qui grimpe la pyramide.

Le cirque du Bois Mary, dissimulé derrière ses hautes parois, vous échappe mais la vallée, brusquement fermée par un coude à la hauteur de Saint-Vincent-de-Salers, se révèle sur plus de dix kilomètres. Les bois de hêtres sont dorés à l'or rouge avec des tâches d'émeraude formées par les sapins. Les prairies sont déjà d'un vert pâle qui ne jaunira définitivement que sous l'effet des gelées; les coulées de lave, qui limitent les bords supérieurs du plateau sont tellement ourlées de verdure que l'on distingue à peine la coupe verticale du basalte roux. Les villages et les hameaux qui de Pons à Saint-Vincent jalonnent la route respirent toujours l'aisance, même lorsqu'ils sont pauvres, tant ils sont baignés dans la richesse de la nature.

Leurs habitants savent d'avance que l'hiver sera clément au flanc de la vallée et que la neige n'y séjournera guère...

Le Mars, rivière au nom guerrier et au murmure pacifique, promène entre les vergnes de ses rives ses eaux argentées, tantôt calmes tantôt tumultueuses

Avant d'arriver à Pons, où la route enjambe le Mars sur un solide pont de pierre, on est fasciné par un énorme dyke de basalte qui, sur les pentes sud de la vallée, sous le hameau de Labro, figure assez exactement un enfant endormi. Cet enfant, évidemment, doit être pour le moins un fil de Gargantua, le célèbre géant de Rabelais, qui, un pied sur Condamine, l'autre sur Segret, s'était d'après la légende plusieurs fois abreuvé au lit du Mars.. Mais comme les légendes sont multiformes, nous préférons une version plus conforme à la réalité sinon par la dimension du moins par le symbole qu'elle représente..

La tête symbolique de l'enfant représenterait en réalité l'effigie colossale de la fille du seigneur de Claviers qui mourut tragiquement pour avoir manifesté trop de fidélité à son amour.

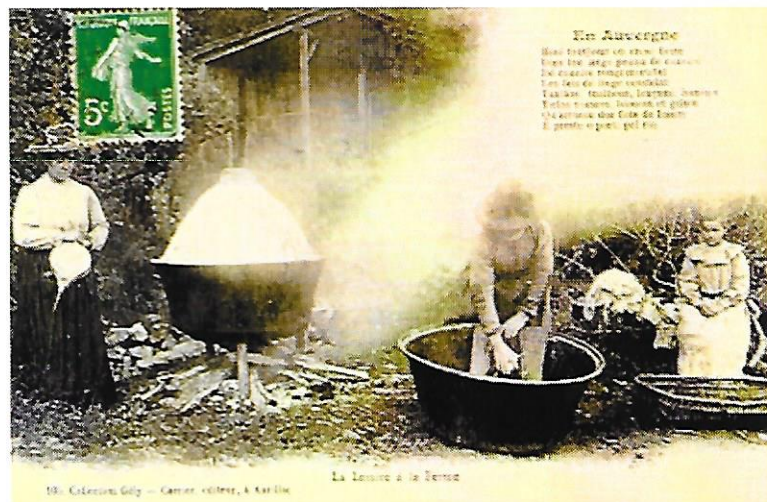
On songe à tous ces souvenirs lointains en contemplant la tête de l'enfant endormi, figée pour l'éternité dans l'attitude paisible du sommeil...

Chose curieuse, la légende et la réalité s'enchevêtrent si bien dans cette vallée, surtout lorsque l'automne la pare de sa sublime mélancolie, que l'on se demande si l'on ne vit pas dans un rêve des « mille et une nuits »...

Quel dommage que les estivants soient partis ! La vallée qu'ils affectionnent est infiniment plus séduisante qu'au mois d'août.

La vie quotidienne autrefois

Deux grandes lessives scandaient l'année des femmes. Dans un cuvier troué, elles disposaient le linge en épaisseurs régulières puis recouvraient le tout d'une pièce de toile épaisse, ajoutait le déter-sif, une couche de cendres de bois tamisées. Le coulage consistait alors à verser doucement de l'eau chaude sur les cendres et le linge. L'eau dissolvait la saleté et s'écoulait par le bas. L'opération était répétée plusieurs fois. Le linge restait à tremper toute la nuit. Le lendemain avait lieu le lavage (au lavoir ou à la rivière). Il fallait alors savonner le linge, le battre, le rincer, l'essorer puis le mettre à sécher.



Le lavoir du village, un lieu de vie autrefois

Pour faire la **bujada** (la lessive), la cantalienne va généralement à la rivière. Néanmoins, au cœur des villages, des lavoirs sont construits. Situés le plus souvent près d'un point d'eau, abrités ou non par un toit, ils sont de forme carrée ou rectangulaire, souvent séparés en deux parties inégales. De grosses dalles dont on a taillé une face en plan incliné, permettent de frapper le linge avec le battoir. Les femmes se tiennent agenouillées ou debout.



Certains lavoirs sont tombés dans l'oubli et la nature a pris le dessus

Les ustensiles :

- Le **cuvier** était une cuve en terre noirâtre d'une capacité allant de 60 à 300 litres. A sa base, le cuvier était percé d'un trou de 4 à 5 cm de diamètre pour permettre l'écoulement.
- Une grande **cuillère en bois** avec un grand manche pour tourner le linge dans l'eau bouillante.
- La **brouette** servait à porter le linge vers le lieu de rinçage.
- Une **planche crantée** pour savonner le linge et un **battoir** en chêne pour faire sortir l'eau savonneuse.



Un lavoir à Saint-Vincent et à La Morethie (Le Falgoux)

